a été répartie entre les provinces de la confédération, et Terre-Neuve.

"Le commerce du bétail est provisoirement suspendu entre le Canada et les Etats Unis, en vue de prévenir l'introduction d'une maladie contagieuse qui règne dans certains de ces Etats.

"Des négociations, dont le résultat sera probablement communiqué aux chambres pendant la session, sont ouvertes entre le Canada la France et l'Espagne, dans le but de développer les rela-

tions commerciales avec ces deux pays et leurs colonies.

"La construction du Pacifique canadien, reliant la Colombie anglaise, sera poussée avec vigueur, tout en tenant compte de la situation financière du pays. La province du Manitoba est maintenant en communication avec les chemins de fer des Etats Unis, au moyen de l'embranchement, à Saint-Vincent, du chemin de Pembina avec la ligne de Saint-Paul au Pacifique. Les travaux, en voie d'adjudication, de cette section de la ligne principale, seront exécutés avec célérité, afin de relier au plus tôt le lac Supérieur au Grand-Nord-Ouest.

"Un projet de loi relatif au timbre et un autre relatif aux poids et mesures, destinés à remplacer les lois sur ces matières actuellement."

ment en vigueur, seront soumis à l'examen des chambres.

"Le gouvernement invite les chambres à prendre dores et déjà les mesures nécessaires pour que le recensement décennal, qui aura lieu en 1881, soit fait avec le plus d'exactitude et le plus d'économie possibles. Le gouvernement croit qu'il serait utile d'aviser au moyen de dresser des statistiques comparatives de biologie, de criminalité, etc., et appelle l'attention des chambres sur ce point.

"Les chambres auront à discuter divers projets de loi concernant la réorganisation de certains services administratifs, l'arpentage des terres de la couronne et le mode de leur administration, la police à cheval, la poste, les lois relatives aux tribus indiennes; en outre, un projet de transfert à Sa Majesté, pour le profit du Canada, de certaines propriétés de l'amirauté, situées dans la

Nouvelle Ecosse et le Nouveau Brunswick.

Le budget de l'année prochaine, réduit aux chiffres strictement nécessaires pour la bonne expédition des affaires, sera prochainement soumis aux chambres. Jusqu'à présent, il est regrettable que les recettes aient été inférieures aux dépenses; il est à souhaiter que l'équilibre s'établisse promptement. Une économie bien entendue et le remaniement du tarif à l'avantage de l'industrie canadienne, feront cesser, le gouvernement l'espère, le déficit du trésor et la crise financière et économique.